



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025



Réservé à l'administration

NOM : PRÉNOM :

FORMATION :

Pièces fournies

À tout moment, une vérification aléatoire des documents originaux peut être réalisée.

Les pièces **en gras** sont **bloquantes** : la carte d'étudiant sera délivrée ou actualisée uniquement à la complétude du dossier.

L'inscription administrative sera effective uniquement à la délivrance ou à l'actualisation de la carte d'étudiant et du certificat de scolarité

OUI	NON	PREMIERE INSCRIPTION
-----	-----	----------------------

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Dossier d'inscription complété et signé |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Carte Nationale d'Identité / Passeport (en cours de validité) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Titre de séjour ou récépissé de demande (en cours de validité) (titre de séjour à fournir à la scolarité dès réception) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Attestation nominative CVEC 2024-2025 |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 1 photo d'identité récente répondant aux critères de la République Française, avec nom et prénom au dos |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déclaration sur l'honneur valant justificatif de domicile (formulaire à télécharger) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Droit à l'image (formulaire à télécharger) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Fiche RGPD (formulaire à télécharger) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Charte de l'IAE (formulaire à télécharger) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Attestation d'assurance scolaire/universitaire/extra-scolaire ou une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité mentionnant obligatoirement le nom de l'étudiant(e) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou le certificat individuel de participation à l'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (Pour les étudiants de nationalité française nés à partir de 1983) (dans le cas où elle n'a pas été effectuée : attestation de recensement ou d'exemption) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes bachelier(e) de l'année ou déjà bachelier, le relevé de notes officiel du baccalauréat portant le n° INE. Le diplôme du baccalauréat original sera demandé ultérieurement, le cas échéant |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes étudiant(e) international(e), le diplôme de fin d'études secondaires accompagné d'une traduction assermentée (si le document n'est pas rédigé en français) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, les attestations de réussite et/ou relevé de notes obtenus depuis le baccalauréat |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous étiez inscrit dans un autre établissement français de l'enseignement supérieur l'année précédente, l'autorisation de changement d'établissement tamponnée et signée par l'université de départ |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Titre de paiement : soit par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'UM, carte bancaire Visa ou MasterCard, virement |

OUI	NON	PREMIERE INSCRIPTION (SELON LA SITUATION)
-----	-----	---

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La fiche de remboursement au cas où vous trouveriez un apprentissage ou seriez boursier après votre inscription (à télécharger) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | RIB à votre nom et prénom en PDF émanant de votre banque |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous étiez déjà inscrit(e) à l'UM ou dans un établissement français de l'enseignement supérieur l'année précédente, votre carte étudiant(e) 2023-2024 |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes boursier(e), l'attestation/notification de la bourse 2024-2025 (bourse sur critères sociaux, du gouvernement français ou d'ambassade) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes admis(e) via eCandidat, la décision d'admission |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes admis(e) en Master 1, l'attestation d'admission via MonMaster |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes admis(e) en Master 1, hors MonMaster, l'attestation de non-inscription disponible sur MonMaster.gouv.fr |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes admis(e) via Etudes en France, l'attestation d'admission |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous étiez inscrit(e) dans un autre établissement français de l'enseignement supérieur en 2023/2024, l'attestation d'admission de l'Université de Montpellier (si vous n'êtes pas passé par l'une des procédures citées précédemment) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous changez d'établissement en cours d'année universitaire, l'autorisation de transfert tamponnée et signée par l'université de départ ET l'attestation d'admission de l'Université de Montpellier |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes étudiant(e) salarié(e), copie du contrat de travail (au choix de la composante) |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes apprenti(e), le contrat d'apprentissage visé du CFA ou le certificat d'engagement délivré par le CFA EnSup-LR pour autorisation d'inscription |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes pupille de la Nation, le jugement du TGI |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Si vous êtes pupille de la République, la décision notifiée de l'ONAC |

NB : les étudiant(e)s en formation continue doivent s'adresser au Service de la Formation Continue qui procédera à leur inscription selon des modalités spécifiques.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à consulter la FAQ : <https://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription>

Dossier contrôlé par l'administration le Signature de l'étudiant(e) :

Incomplet le : Complet le

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation - Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION
ADMINISTRATIVE - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation - Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.